

DELIBERATION CFVU-044-2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 15 décembre 2022 ;
Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 03 mai 2023

Objet de la délibération : Modification de l'offre de formation – IUT Angers-Cholet

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 09 mai 2023 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La modification de l'offre de formation de l'IUT Angers-Cholet est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour, trois membres, dont un porteur de deux procurations, sont partis en cours de séance.

Christian ROBLÉDO

Président de l'Université d'Angers

Signé le 30 mai 2023

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 01/06/2023

DOSSIER D'ACCRÉDITATION

FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Licence Professionnelle intervention Sociale Insertion et réinsertion sociale et professionnelle « Accompagnement et Insertion Professionnelle des Publics Etrangers et/ou Vulnérables »
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo.</i>)	Formation ouverte en 2018, demande d'un renouvellement à l'identique
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Intervention sociale
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Université d'Angers – IUT Angers Cholet-Département Carrières Sociales
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation</i>) :	Le parcours proposé est : « Accompagnement et Insertion Professionnelle des Publics Etrangers et/ou Vulnérables »
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Angers Site de Belle-Beille de l'IUT Angers-Cholet
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	La formation s'effectue en formation initiale avec un premier semestre de cours et un second consacré au stage de 14 semaines. Formation ouverte à la formation continue, VAE.
Liens avec le monde socio-économique (<i>essentiellement pour les formations à insertion professionnelle directe, préciser le nom des partenaires socio-économiques de la formation</i>) :	Les partenaires de la formation sont issus du champ de l'accompagnement social et de l'insertion professionnelle : France Horizon

	<p>Mission Locale Angevine</p> <p>Association l'Eclaircie</p> <p>Association Corylus</p> <p>La ressourcerie des biscottes</p> <p>Coallia</p> <p>Adoma</p> <p>L'abri de la Providence</p> <p>Resto Troc</p> <p>L'ASIA</p>
<p>Pour les LP, origine des publics :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - DUT Carrières sociales, DUT Gestion des Entreprises et des Administrations - BUT 2 ou 3 Carrières Sociales - L2 Administration économique et sociale, Sciences politiques, Sociologie, Psychologie, Sciences de l'éducation, Géographie sociale, Gestion de ressources humaines, Droit - BTS économie sociale et familiale, services en espace rural, services et prestations dans les secteurs sanitaire et social (SP3S) - Diplômes d'état du travail social (DEASS, DEES)
<p>Présentation de l'équipe pédagogique (dont représentants des milieux sociaux économiques participant à la formation) :</p>	<p>Membres du département Carrières sociales :</p> <p>Manuella Roupnel, sociologue, coresponsable de la formation,</p> <p>Samuel Delépine, géographe, coresponsable de la formation</p> <p>Ophélie Yvet, responsable des projets tutorés</p> <p>Stéphane Wable, PRCE en sciences économiques</p> <p>Simon Heichette, sociologue</p> <p>Autres enseignants :</p> <p>Aubeline Vinay : Professeure en psychologie</p> <p>Benoît Fromage : Professeur en Psychologie</p> <p>Bérangère Taxil : Professeure de droit international</p> <p>Emilie Lenain : Docteure en droit international</p> <p>Chadia Arab : Chercheure en Géographie</p> <p>Isabelle Siffert : Doctorante en géographie</p>

	<p>Laure Gaydon : enseignante d'anglais</p> <p>Claude Bernard : enseignant en GRH</p> <p>Intervenants professionnels :</p> <p>Conception Mousseau-Fernandez : directrice régionale de France Horizon</p> <p>Pierre Valenzuela : Inspecteur du Travail, DDETS 49</p> <p>Guillaume Coron : Educateur spécialisé</p> <p>Karine Durand : Educatrice spécialisée</p> <p>Régis Robin : Assistant de service social, formateur à l'Arifts</p> <p>Frédéric Redois : Chargé d'insertion, Coallia</p> <p>Nicolas Robin : Médiateur interculturel</p> <p>Hanadi Chikoumi : Interprète</p> <p>Benoît Akkaoui : Directeur de la ressource des biscottes</p> <p>Franck Ozouf : Secours Catholique</p>
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	<p>450H</p> <p>20H en anglais</p>
Effectifs attendus :	15
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>Éléments de bilan (notamment taux d'insertion professionnelle des diplômés)</p> <p>La formation a été créée suite à l'évidence d'un besoin de formation sur le territoire en professionnels de l'accompagnement à l'insertion professionnelle et notamment à destination des étrangers. Ce constat fut issu des recherches des deux responsables de la formation Manuella Roupnel et Samuel Delépine qui travaillent respectivement, et en lien avec le tissu local, sur l'emploi et la formation et sur les migrations.</p>	

80% des diplômés de la promotion 2019 sont en emploi (enquête interne de l'UA) :

[https://enquetes.univ-angers.fr/report/\(T\(10lityh8n\)\)/r.aspx](https://enquetes.univ-angers.fr/report/(T(10lityh8n))/r.aspx)

Une partie des étudiants diplômés poursuivent en master.

Si les chiffres ne sont pas encore disponibles nous savons que l'insertion professionnelle des étudiants de la dernière promotion (2021-2022) est exceptionnelle puisqu'ils sont tous en emploi à notre connaissance.

Nous remarquons une employabilité forte dans la structure où s'effectue le stage soit immédiatement après ce dernier.

Explication de la demande de prolongation (à contextualiser dans le cadre de l'offre de formation globale de l'établissement)

Au regard des éléments ci-dessus mentionnés, de l'attractivité de la formation (plus de 150 candidatures chaque année), de son caractère unique en termes d'offre non seulement sur le territoire mais également à l'échelle nationale, de l'enthousiasme des partenaires et enseignants à y participer nous sollicitons son renouvellement.

Cette licence professionnelle est très spécifique, une niche en quelque sorte, et à l'image de quelques autres LP de l'IUT Angers-Cholet dans le même cas, elle ne pouvait se fondre dans le programme du BUT 3 parcours assistance sociale que nous proposons sur le site de Cholet.